

DESCRIPTION
DE
Deux espèces nouvelles de Coléoptères
DU BASSIN CIRCUM-MÉDITERRANÉEN
ET
QUELQUES OBSERVATIONS SUR DIVERS MALACHIAIRES,
SUIVIES DE LA
description d'ANOPHTHALMUS nouveaux,

Par M. ABEILLE DE PERRIN.

(Séance du 12 Mai 1869.)

ANTHAXIA (CRATOMERUS) BONVOULOIRI.

Taille : 9 millim.

Mâle : Assez allongé, peu convexe, atténué postérieurement ; d'un vert soyeux un peu doré ; pubescent de blanc, sauf les élytres. Front couvert de points ombiliqués, non sillonné ; épistome échancré. Antennes atteignant les hanches, d'un vert bleuâtre ; 1^{er} article long, vert ; 2^e petit ; 3^e moins large et plus long que les suivants, qui sont pour la plupart fortement transversaux, mais pas très-épais ; 10^e et 11^e en partie ferrugineux.

Prothorax légèrement transversal, côtés à peu près droits ; angles antérieurs déclives, assez aigus ; à peine rétréci en arrière ; sillon médian très-peu marqué, à peine visible à la base ; couvert sur toute sa surface

de points ombiliqués, très-gros sur les côtés; sans traces de bandes longitudinales.

Écusson pentagonal, granuleux.

Élytres de la largeur du pronotum à la base, sinueusement retrécies, arrondies séparément et denticulées sur leur dernier tiers et au bout; couvertes de granules; déprimées en dedans du tubercule huméral, avec un bourrelet à la base; angle huméral aigu; rebord marginal très-mince, noir, incomplet sur la suture comme sur les côtés.

Dessous rapeux sur la poitrine, avec le prosternum concave, à strigosités très-faibles et très-écartées sur l'abdomen. Dernier segment à bord apical largement relevé et subtronqué.

Cuisses postérieures simples, ciliées de blanc en dedans. Antérieures brillantes de rouge d'or pourpré seulement sur leur tranche interne. Toutes les hanches vertes.

Femelle : Même coloration générale. Forme plus large. Antennes plus courtes, à 3^e article plus long, le 4^e et les suivants dilatés. Prothorax avec deux bandes mal limitées, bleu verdâtre, tranchant sur le fond. Élytres bleues sur la suture et les bords. Dernier segment abdominal plus largement rebordé et relevé, ayant une très-petite échancrure arrondie, moins large que le diamètre transversal le plus large du premier article antennaire. Cuisses simples, toutes vertes, un peu plus minces que chez le mâle.

Lambessa (collection Ancy, un ♂ et une ♀ reçus par lui de M. Gaston Allard); Bone (ma collection, deux femelles).

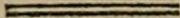
S'éloigne des *cyanicornis* et *diadema* par ses cuisses postérieures simples dans les deux sexes; de l'*anatolica* (*sponsa*) par sa forme plus large, l'échancrure du dernier segment abdominal ♀, les bandes prothoraciques mal limitées et la forme des articles des antennes; du *nupta* par sa taille plus grande, l'abdomen incisé ♀, sa forme plus large, les bandes qui ornent le prothorax de la femelle au lieu du mâle.

Cette espèce devra se placer après le *cyanicornis*, dont on le croirait tout d'abord une variété. Elle en diffère essentiellement, outre la forme des cuisses postérieures ♂, par la taille plus petite, le dernier segment abdominal ♀ incisé tout autrement, la forme des articles des antennes ♀, le prothorax plus étroit ♂, couvert sur toute sa surface de points ombiliqués, au lieu d'être granulé ou ridé au milieu; l'abdomen bien moins

ponctué, les dentelures des élytres qui se montrent sur tout leur dernier tiers, au lieu de n'exister que tout à fait au bord apical, et la couleur toute différente.

M. de Marseul rapporte au *cyanicornis* un insecte du Caucase décrit par Küster sous le nom de *sitta*, et dont la ♀ présenterait toutes les couleurs du *cyanicornis* ♂ ordinaire. Nous n'avons pas vu l'insecte de Küster; mais notre savant confrère M. de Marseul ne l'ayant considéré, dans sa conscience et avec sa sagacité de monographe, que comme une simple variété, nous ne pouvons lui assimiler notre espèce, dont la provenance est tout autre et qui diffère du *cyanicornis* par des caractères essentiels.

J'obéis avec bonheur à un profond sentiment de reconnaissance en dédiant cette belle espèce à mon ami M. le vicomte H. de Bonvouloir, dont j'ai pu, comme tant d'autres, apprécier la rare générosité et la complaisance sans bornes.



Parmi les espèces nouvelles que M. Ancey a rapportées en 1867 de son voyage en Syrie, M. de Marseul a décrit un certain nombre de Malachiaires avec son talent habituel, et est venu apporter ainsi un nouvel intérêt à l'étude de cette famille que les travaux d'Erichson et de MM. Rey et Mulsant nous ont rendue de plus en plus facile et attrayante. Deux espèces cependant n'avaient reçu de M. de Marseul que des noms inédits.

La première est simplement la femelle de l'*Anthocomus* décrit par lui sous le nom de *vesiculiger*, qui, soit dit en passant, est un *Hypebæus*. Le dernier article des palpes maxillaires du ♂ ne laisse aucun doute à cet égard, et il devra se placer après le *flavipes* (1).

Cette femelle diffère du mâle par les yeux moins saillants, la forme

(1) Je profite de cette occasion pour affirmer que l'*Anthocomus tripartitus* Mars., quoique assez voisin par la disposition de ses couleurs des *Cerapheles lateplagiatus* et *terminatus*, ce qui avait fait croire à quelques entomologistes qu'il devait rentrer dans ce groupe, est un véritable *Anthocomus*. La forme du prothorax et des antennes l'indique avec certitude.

générale plus trapue, les élytres sans appendices ni impression, et à tache apicale plus petite.

La deuxième espèce est nouvelle. En voici la description :

OOGYNES (ANTHODYTES) ANCEYL.

Taille : 3 millim. à 3,3.

Suballongé ; finement pubescent ; à soies éparses sur les élytres ; d'un vert bronzé ou bleuâtre brillant, souvent à reflets métalliques, avec le prothorax rouge, une large tache à l'extrémité des élytres d'un jaune quelquefois orangé ; l'épistome, les palpes, les mandibules et antennes, les trochanters, les tibias et les tarse, les épimères du médipectus, les intersections des segments ventraux, et partie au moins du rebord inférieur des élytres d'un roux testacé. Ongle dépassant un peu leur membrane.

Mâle : Tête, y compris les yeux, sensiblement plus large que le prothorax antérieurement. Couleur jaune de l'épistome remontant entre les yeux jusqu'au delà de la moitié du diamètre longitudinal de ceux-ci. Front armé entre les antennes d'un tubercule arrondi, égalant en hauteur la moitié de la longueur du 1^{er} article des antennes. Celui-ci large, en forme de gobelet, à angles du sommet pointus ; le 2^e triangulaire, plus de moitié plus court et moins large que le premier ; le 3^e en triangle allongé, presque aussi large à son extrémité que le premier, mais moins long que lui ; le 4^e trapézoïdal à angles émoussés, fortement transversal ; le 5^e de même forme, mais plus long que large, deux fois plus long que le précédent, *presque entièrement noir* ; le 6^e un peu plus long que le premier, très-mince, échancré en dessous, à extrémité inférieure se prolongeant rectangulairement en un éperon aussi long que l'article lui-même ; 7^e presque filiforme, plus court que le sixième ; 8^e de même forme, plus court encore ; 9^e de même forme, de la longueur du septième ; 10^e et 11^e plus minces et un peu plus courts ; ce dernier en massue très-atténuée à l'extrémité. Palpes maxillaires à dernier article fusiforme, très-allongé, plus de deux fois plus long que le précédent.

Prothorax oblong, sensiblement plus long que large, très-rétréci en arrière, beaucoup plus étroit que les élytres à la base, largement arrondi à son bord antérieur, qui est prolongé au-dessus du vertex ; à angles lar-

gement arrondis, surtout les antérieurs; à côtés légèrement arrondis dans leur première moitié, sinueux dans leur seconde moitié; sensiblement prolongé sur les élytres à sa base; obliquement impressionné de chaque côté le long des angles postérieurs, qui sont relevés, ainsi que la base; creusé en arrière d'un sillon transversal et d'une impression au-dessus de l'écusson. Celui-ci transversal, arrondi.

Élytres allongées, un peu comprimées dans leur premier tiers et médiocrement renflées dans leur dernier; ornées d'une tache de forme variable occupant à peu près leur dernier quart; chiffonnées, plissées et excavées transversalement à l'extrémité, présentant ainsi deux angles aigus superposés, l'inférieur ou sutural largement noir, ogivalement prolongé et très-pointu; munies en outre d'une lanière noire qui part de l'intérieur du pli transversal, se dresse obliquement, est très-acuminée à l'extrémité et renflée extérieurement dans son dernier tiers en angle obtus.

Sixième segment abdominal ogival, divisé par une rigole qui le sillonne longitudinalement et divise son extrémité en deux pointes aiguës; flanqué de deux appendices larges et recourbés en dedans comme un forceps, qui le dépassent et l'enclosent presque entièrement.

Femelle: Tête, y compris les yeux, à peine plus large que le prothorax antérieurement. Toute la tête bleu-noirâtre, moins l'épistome, les parties de la bouche et quelquefois un point jaune au-dessous de chaque œil. Front médiocrement convexe, souvent impressionné entre les yeux. Antennes filiformes; 2^e article de moitié plus court que le premier; 3^e une fois et demie plus long que le deuxième; 4^e un peu plus court que le précédent; les autres allongés, allant en augmentant de longueur jusqu'au dernier. Palpes comme chez le mâle.

Prothorax plus court et plus rétréci à la base que chez le mâle.

Élytres très-renflées en arrière, à tache apicale plus restreinte et de forme variable; simples au sommet; à angle sutural émoussé.

Sixième segment abdominal conique, très-allongé, à bord apical sub-tronqué.

VARIÉTÉS.

Une tache noire au centre du prothorax; derniers articles des antennes d'un noir bleuâtre métallique, les premiers tachés de noir; extrémités des mandibules et des palpes noires; devant de l'épistome obscur.

Cette espèce a été recueillie dans les jardins de Damas par M. Félix Ancey. Il n'a pu prendre que 2 mâles sur 25 femelles à peu près. J'ai cru

devoir donner à ce Malachiaire le nom d'un ami qui a bien mérité de la science en bravant, pour les intérêts de l'entomologie, les fatigues d'un long voyage et les ardeurs du mois de juin, si redoutables en Syrie.

Par la brièveté de son second article antennaire et plusieurs autres caractères, cette espèce rentre dans le genre que MM. Rey et Mulsant ont créé aux dépens des *Anthodytes* sous le nom d'*Oogynes*. Elle s'éloigne du *signicollis*, qui a servi en cela de type à ces auteurs (1), ainsi que de tous les *Anthodytes* vrais, par la forme de la tête, des antennes et du sixième segment abdominal du mâle.

Les appendices de ce segment, caractère tout à fait anormal chez les Malachiens et qui rapprocherait notre espèce des Malthiniens, me paraissent demander un nouveau démembrement générique; et je propose pour cette coupe le nom de *Furciger*.

J'ajoute que notre espèce ne pourra se confondre avec aucun *Anthodytes* ou genres voisins, soit à cause de la couleur de son prothorax, soit à cause de la tache qui termine ses élytres dans les deux sexes.

ANOPHTALMUS DELPHINENSIS. Nov. sp. (2).

Taille : 5 1/2 à 5 3/4 millim.

Jaune ferrugineux comme ses congénères, avec la marge du corselet et des élytres plus foncée.

Tête presque aussi large que le corselet, peu rétrécie en forme de cou en arrière et médiocrement allongée en avant. Antennes dépassant la moitié du corps, peu épaisses, ainsi que les pattes.

Corselet assez convexe, aussi long que large, à côtés arrondis d'avant jusqu'à la base même, où ils se redressent brusquement pour former un angle aigu fortement saillant; sensiblement moins large à la base qu'au sommet; base tronquée carrément; ligne médiane fortement accusée;

(1) Le *signicollis*, que je ne connais que par sa description, me paraît bien voisin du *Cyrtosus bicolor* de M. Perris, s'il n'en est pas synonyme. Ce dernier en tous cas appartient au genre *Oogynes* Rey et Mulsant.

(2) Cette description et la suivante ont été adressées à la Société dans la séance du 12 août 1869.

impressions de la base situées entre le milieu et les angles externes, un peu plus rapprochées de ceux-ci, rugueuses; rides transversales couvrant le disque du corselet, plus marquées vers la base.

Élytres en ovale plus court que chez l'*Auberti*, convexes, surtout chez la femelle, à épaules régulièrement arrondies, mais nullement effacées, à neuf stries bien marquées et profondes, formées de gros points parfois confluent, un peu moins forts, quoique toujours très-visibles en se rapprochant du bord latéral; interstries convexes; deux gros pores piligères sur la 3^e strie, l'un près de la base, l'autre un peu avant le milieu; un autre de ces pores entre les 2^e et 3^e stries, près de l'extrémité. La 1^{re} strie seule est prolongée jusque vers l'extrémité de l'élytre, où elle se recourbe et remonte vers la 5^e ou la 6^e; les autres vont en diminuant de longueur jusqu'à la 6^e et augmentent à partir de celle-ci, de façon que la dernière atteint presque l'extrémité de l'élytre. Rebord latéral tranchant, accompagné de quelques gros points près de l'épaule.

J'ai pris cette espèce dans une grotte de la Drôme.

Elle me semble bien caractérisée parmi toutes ses congénères françaises par la forme des angles postérieurs du corselet, la profondeur des stries et la convexité des élytres. Les *Anophthalmus* ou *Aphænops* *Æacus*, *Minos*, *Discontignyi*, *Chaudoiri*, *Leschenaulti*, *crypticola* et *Pandellei* en diffèrent tout de suite par leur forme allongée, le *gallicus* par ses épaules effacées, l'*orcinus* par ses élytres velues et la tête plus grosse que le corselet; les *Rhadamantus*, *Ghiliani*, *Doriæ*, *Raymondi* et *Auberti* par leurs stries, au moins en partie oblitérées.

Elle a plus de rapports avec les *navaricus* et *Lespesi*. Mais l'absence complète d'yeux, la taille plus petite et les côtés du corselet, ne se redressant qu'à la base même, la séparent du premier. Il est à regretter que M. Fairmaire ait été si sobre dans sa description du *Lespesi*, dont je n'ai pu voir le type unique. Son habitat étant très-éloigné et en outre séparé du Dauphiné par les trois grandes chaînes de montagnes d'Auvergne, du Forez et des Cévennes, mon espèce ne peut être la même que celle découverte en Dordogne par mon savant confrère et ami M. Lespès. Tout d'abord je remarque que la taille est plus petite dans cette dernière espèce; ensuite, les termes suivants, employés par M. Fairmaire: *déprimé sur la suture; angles du corselet moins relevés et aigus que chez le Raymondi; impression humérale lisse, un peu concave; corselet plus large que long; les trois premières stries des élytres bien plus profondes*; ces expressions, dis-je, ne conviennent nullement au *Delphinensis*.

Je ne puis malheureusement pas le comparer à toutes les espèces d'Allemagne, parmi lesquelles je ne possède que les *Bilimecky*, *Hacqueti*, *Motschulskyi*, *Schaumii*, *hirtus* et *dalmatinus*. Mais celles-là du moins se distinguent essentiellement de la mienne par leurs épaules entièrement effacées.

ANOPHTALMUS AUBERTI, var. MAGDALENÆ.

J'ai récolté, après MM. Raymond et Ancey, dans les grottes de la Sainte-Baume du Var (grottes de Sainte-Madeleine et grotte aux OËufs) un Anophtalme, qui n'est pas, comme on l'a dit, le *Raymondi*, mais qui est très-voisin de l'*Auberti*. Il présente cependant avec celui-ci des différences constantes. Les élytres sont plus allongées, leur 3^e strie est plus irrégulière, leur dépression basilaire est située plus en arrière; enfin la base du corselet n'a plus la même forme : chez l'*Auberti* examiné bien de face, les côtés de ce segment se redressent vers les cinq septièmes de leur longueur pour tomber perpendiculairement sur la base, avec laquelle ils forment un angle droit. Dans l'*Anophtalmus* de la Sainte-Baume, les côtés du corselet décrivent, après leur milieu, une courbe sinueuse rentrante, puis se redressent pour former avec la base un angle aigu. Je n'ai pu saisir d'autres caractères différentiels constants, ni dans le dessous du corps, ni dans la position des pores piligères. Faut-il croire à l'existence de deux espèces ou ne considérer la deuxième forme que comme une modification de la première? Je penche vers ce dernier parti et voici ce qui m'y engage :

Les études incessantes auxquelles se livrent les entomologistes sur les Anophtalmes semblent démontrer que ces insectes habitent, non pas précisément les grottes où on les trouve en général, mais bien les fissures des rochers, à travers lesquelles ils se glissent. Je ne veux citer que trois observations à l'appui : 1^o on a remarqué la présence ou l'absence des yeux dans la même espèce, selon qu'elle hantait des lieux plus ou moins éclairés; 2^o une autre espèce habite dans les Hautes-Pyrénées diverses grottes situées à une certaine distance les unes des autres, mais toutes traversées par des filets d'eau possédant les mêmes propriétés chimiques et provenant d'une même source; 3^o M. von Heyden m'a affirmé qu'en Espagne un de ses compagnons de voyage avait découvert une espèce nouvelle dans un tunnel de chemin de fer, c'est-à-dire dans un souterrain artificiel. Ces faits semblent indiquer que les *Anophtalmus* habitent, ainsi

que je le disais, le centre des montagnes et qu'ils sont susceptibles de voyager dans un certain rayon en suivant les cours d'eau hypogés ou les fentes de rochers. Qu'il survienne un éboulement ou un phénomène géologique quelconque qui empêche une colonie de se rallier au nid d'où elle est sortie, voilà une race à part qui se fonde et qui perpétue le type de ses fondateurs par l'impossibilité où elle est de se retremper dans le type primordial. Si l'on tient compte de ces circonstances, il deviendra très-délicat de décider à quel signe certain on pourra reconnaître une espèce différente d'une race ou variété perpétuée. Je crois donc qu'on ne peut apporter trop de prudence dans la création d'espèces nouvelles hypogées découvertes dans des endroits peu distants les uns des autres, et c'est par cette raison que je laisse à l'avenir le soin de décider si l'*Anophthalmus Magdalense* doit être ou non considéré comme espèce.

Je termine cette note en signalant une variété ou monstruosité de l'*A. Auberti* que j'ai prise dans la grotte de M. Aubert. C'est un individu dont les élytres vont en s'élargissant graduellement de la base au sommet et présentent tout leur disque couvert de rugosités transversalement ondulées. Je ne puis le considérer que comme une anomalie.

Rectifier dans le 1^{er} numéro des Annales de 1869 ce qui suit dans la description des *Malchinus* :

Page 39, ligne 10, *au lieu de* : 12^e article d'antennes, *lire* : 11^e, le 12^e n'existe pas ;

Puis, page 40, ligne 9, *au lieu de* : cette couleur diminue, *lire* : cette couleur domine.



Abeille de Perrin, Elzéar. 1869. "Description de deux espèces nouvelles de Coléoptères du Bassin Circum- Méditerranéen et quelques observations sur divers Malachiaires, suivies de la description d'Anophthalmus nouveaux." *Annales de la Société entomologique de France* 9, 401–409.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/105676>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/41892>

Holding Institution

Harvard University, Museum of Comparative Zoology, Ernst Mayr Library

Sponsored by

Harvard University, Museum of Comparative Zoology, Ernst Mayr Library

Copyright & Reuse

Copyright Status: Not provided. Contact Holding Institution to verify copyright status.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.